



Visa Regroupement familial - visa national pour la Suisse (Type D)

ATTENTION : Les ressortissants d'Etats tiers titulaires d'une [autorisation de séjour valable](#) délivrée par un Etat Schengen ou d'un visa D valable ne doivent pas déposer de demande auprès de l'Ambassade de Suisse à Paris. Ils peuvent se rendre directement à [l'office cantonal de migration compétent](#) en Suisse pour faire les démarches en vue de l'obtention d'un permis de séjour.

Les requérants n'ayant pas d'autorisation de séjour valable doivent prendre rendez-vous à l'Ambassade de Suisse à Paris en envoyant un e-mail à paris.visa@eda.admin.ch et devront se présenter en personne au guichet de l'Ambassade à la date convenue afin de déposer leur demande de Visa D. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de [l'Ambassade de Suisse à Paris](#).

A. Pièces à fournir dans l'ordre énuméré ci-dessous, en composant 2 DOSSIERS COMPLETS et identiques, NE PAS AGRAFER :

Nombre d'exemplaires

1. Formulaire « Demande pour un visa long séjour (visa D) » dûment rempli, daté et signé	2
2. Photographie d'identité récente en couleur (non collées sur les formulaires)	2
3. Photocopie du passeport dont la validité doit être supérieure de 3 mois à la durée du séjour en Suisse et comporter deux pages libres pour l'application de la vignette du visa	2
4. Photocopie d'un document prouvant le séjour légal en France	2
5. Photocopie du livret de famille ou certificat de mariage, pour un mineur : acte de naissance	2
6. Si l'époux/épouse est de nationalité Suisse : photocopie du passeport ou de la carte d'identité Si l'époux/épouse est de nationalité étrangère : photocopie du permis de séjour suisse	2
7. Photocopie des trois dernières fiches de salaire ou des trois derniers relevés de compte bancaire de l'époux/épouse résidant en Suisse	2
8. Preuve de compétence linguistique (A1) de la langue parlée du futur lieu de résidence en Suisse. Une liste des certificats de langue reconnus est publiée sur le site Web de Fide . Alternativement, une preuve d'inscription à un cours de langue permettant d'acquérir ce niveau peut être acceptée. Les personnes de moins de 18 ans ne doivent présenter aucune preuve de compétence linguistique.	2
9. Photocopie du contrat de location d'appartement en Suisse	2

B. Pièces à fournir (3ème dossier) :

1. Formulaire « Demande pour un visa long séjour (visa D) » dûment rempli, daté et signé	1
2. Photographie d'identité récente en couleur (non collées sur les formulaires)	1

- Seuls les dossiers complets seront traités. Il vous appartient de photocopier vous-même vos documents.
- Les émoluments sont à régler par carte bancaire (sauf American Express) ou en espèces. Voir le [tarif des émoluments](#). Les membres de la famille d'un ressortissant de l'UE ou de l'AELE en sont exemptés.
- La demande de visa est envoyée pour décision à l'autorité cantonale de migration compétente en Suisse. Le délai de réponse varie entre 8 et 12 semaines.